

N°2016-CA-08

- Membres théoriques :  
17
- Membres en exercice :  
17
- Membres présents :  
13
- Pouvoirs :  
2
- Votants :  
15

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE LA SEINE-MARITIME**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015**

Le 29 avril 2016, le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 04 avril 2016, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (9 membres) avec 13 membres présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

**Étaient présents :** Monsieur André GAUTIER, Président,

**I. Membres du Conseil d'administration avec voix délibérative :**

**Titulaires**

Mmes Sophie ALLAIS, Pierrette CANU, Florence DURANDE, Agnès FIRMIN LE BODO, Blandine LEFEBVRE.

MM. Bastien CORITON, Guillaume COUTEY, Gérard JOUAN, Michel LEJEUNE, Luc LEMONNIER, Didier REGNIER, Sébastien TASSERIE.

**II. Membres avec voix consultative :**

MM. le Colonel André BENKEMOUN, Directeur départemental, le Colonel Marc VITALBO, Directeur départemental adjoint, le Colonel Thierry SENEZ, le Capitaine Luc TACONNET, le Caporal Thomas BRU, Dominique PROUST, Payeur départemental.

**III. Membre de droit :**

Mme Nicole KLEIN, Préfète de la Région Normandie, Préfète de la Seine-Maritime,  
M. Jean-Marc MAGDA, Directeur de Cabinet.

**IV. Pouvoir :**

Mme Chantal COTTEREAU à M. André GAUTIER,  
Mme Florence THIBAUDEAU RAINOT à M. Sébastien TASSERIE.

**Étaient absents excusés :**

Mme Chantal COTTEREAU, Florence THIBAUDEAU-RAINOT.

MM. Philippe LEROY, Jean-Pierre THEVENOT, le Commandant Hervé TESNIERE, le Capitaine Samuel PERDRIX – représenté, le Capitaine André HENRY, l'Adjudant-chef Hervé PASQUIER.

*Délibération affichée le :*

*et retirée de l'affichage le :*

*Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :*

Le résultat de chaque exercice doit être affecté par l'assemblée délibérante après la constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

Le compte administratif 2015, précédemment adopté, constate les résultats suivants :

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultat propre à l'exercice 2015	88 315 394,46 €	87 319 441,80 €	- 995 952,66 €
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP 2015)	/	7 271 916,50 €	7 271 916,50 €
	Résultat à affecter			6 275 963,84 €
Section d'investissement	Solde propre à l'exercice 2015	18 076 847,17 €	19 754 054,80 €	1 677 207,63 €
	Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du BP 2015)	/	1 818 703,59 €	1 818 703,59 €
	Solde global d'exécution			3 495 911,22 €
Restes à réaliser au 31 décembre 2014	Fonctionnement	/	/	0,00 €
	Investissement	222 264,27 €	/	- 222 264,27 €

Les résultats définitifs 2015 sont identiques aux résultats anticipés intégrés au budget primitif 2016 adopté le 5 février dernier.

Proposition est fait d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement au financement de cette seule section, considérant :

- l'absence de besoin de financement de la section d'investissement,
- le caractère contraint des recettes de fonctionnement du Service.

Le schéma de reprise anticipée du résultat intégré au budget primitif 2016 est conservé, à savoir :

Résultat global de la section de fonctionnement 2015	+ 6 275 963,84 €
Solde d'exécution de la section d'investissement 2015	+ 3 495 911,22 €
Solde des restes à réaliser en section d'investissement 2015	- 222 264,27 €
Besoin de financement 2015 de la section d'investissement	0 €
Couverture du besoin de financement 2015 (compte 1068)	Sans objet
Couverture complémentaire du besoin de financement 2016 (compte 1068)	0 €
Solde net du résultat de fonctionnement	+ 6 275 963,84 €

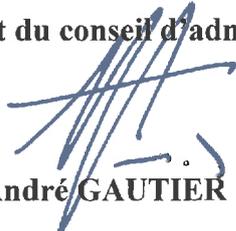
Par conséquent, il est proposé d'affecter le résultat de 6 275 963,84 € en recettes de fonctionnement (002) afin de contribuer à l'autofinancement de la section de fonctionnement.

\*

\*\*

*Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, ce dossier.*

**Le président du conseil d'administration,**



André GAUTIER

